

**PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 14 MARS 2023**

Le 14 mars deux mille vingt-trois, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur Marcel MILACHON, Maire de VILLEBOUGIS.

Présents : Mme COLOMBERT Sabrina, Messieurs BONNINGUES Louis, KANIAK Nicolas, MILACHON Éric, MILACHON Marcel, MILLET Daniel, PELISSIER Patrick, PETIT Rémi, SIMON Bernard, SIX Etienne.

Absent excusé : M. POINCET Pascal

Absentes ayant donné pouvoir :

Mme BAUDRIER Françoise à Mme COLOMBERT Sabrina
Mme DEBROSSE Adeline à M. SIMON Bernard

Absent : M. VELLA Angelo

Secrétaire de séance : Mme COLOMBERT Sabrina

Nombre de conseillers en exercice 14 ; Nombre de présents 10 ; Convocation adressée le 7 mars 2023

Le Maire présente au conseil municipal M. GUEUDET Philippe, habitant de Villebougis. Il a créé une association dans le domaine de l'évènementiel. Il souhaite exposer deux projets.

Le Maire donne la parole à M. GUEUDET qui expose deux projets :

- 1) **TELETHON 2023** : proposition d'un concert payant le samedi soir ou le dimanche après-midi au foyer communal de Villebougis. Les fonds récoltés seront reversés à l'AMF TELETHON.
- 2) **Animation place de la mairie au moment de la restauration lors du vide-greniers du 2 avril 2023**
Cette animation serait une manière de faire connaître mon association, mon intervention sera à titre gracieux. La SACEM est aux frais de l'organisateur, le montant s'élève à 55 €. »

Le Maire remercie M. GUEUDET pour la présentation de ces projets et ouvre la séance du conseil municipal.

Ordre du jour

- Proposition pour le Téléthon 2023,
- Création commission transition environnementale,
- Rapport quinquennal de la CLECT,
- Transfert du COSEC,
- Affectation du résultat assainissement 2022,
- Budget assainissement 2023,
- Affaires diverses

Ajout à l'ordre du jour

- Paiement des factures d'investissements avant le vote du budget 2023 de la commune,
- Fixation du tarif pour la vente de la maison 12 rue Chaude,
- Devis busage prolongement réseau eaux pluviales,
- Devis mise à niveau des tampons d'assainissement.

Le compte-rendu de la séance du 21 février 2023, l'ordre du jour ainsi que l'ajout sont adoptés à l'unanimité.

PROPOSITION TELETHON 2023

Le Maire expose une proposition d'un administré de Villebougis qui a créé une association dans le domaine de l'évènementiel, à savoir, l'organisation d'une animation lors du TELETHON 2023.

Un concert payant le samedi soir ou le dimanche après-midi au foyer communal de Villebougis sera organisé. Les fonds récoltés seront reversés à l'AMF TELETHON. La date sera fixée prochainement.

Une participation de la mairie (impression de flyers notamment) est envisagée.

- Décision adoptée à l'unanimité

CREATION D'UNE COMMISSION TRANSITION ENVIRONNEMENTALE

Le Maire expose que diverses commissions au sein de la communauté de communes traitent d'une même thématique environnementale.

Afin que tous ces thèmes soient regroupés en une seule commission, il convient de créer une commission spécifique à la transition environnementale et de désigner un délégué par commune. Le Maire propose sa candidature.

- Décision adoptée à l'unanimité

RAPPORT QUINQUENNAL DE LA CLECT 2017-2021

Le Maire expose le rapport quinquennal de la CLECT pour la période de 2017-2021.

Le prochain rapport quinquennal sera à établir par le (la) président (e) de la CCGB en 2027 pour la période 2022-2026.

- Décision adoptée à l'unanimité

RAPPORT DE LA CLECT 2022 RELATIF L'EXERCICE 2021

Le Maire rappelle que le régime fiscal de la fiscalité professionnelle unique emporte transfert au profit de la Communauté de Communes et, sur la totalité du territoire de celle-ci, l'ensemble des prérogatives dévolues en matière d'établissement, de vote des taux et de perception du produit de la Cotisation Foncière des entreprises.

Le conseil de la Communauté de Communes du Gâtinais a accepté, par délibération en date du 03 février 2023, la méthode dérogatoire dite de fixation libre des attributions de compensation, suite au transfert du Cossec ; ceci, en contrepartie d'une cession gratuite du Cossec à la CCGB, permet de ne pas transférer la charge de fonctionnement aux 17 communes membres du SIVOM concernées par le transfert.

Il convient maintenant aux conseils municipaux de délibérer pour se prononcer sur la méthode dérogatoire suite au transfert du Cossec.

- Décision adoptée à l'unanimité

BUDGET ASSAINISSEMENT : AFFECTATION DU RESULTAT 2022

Le Maire expose l'affectation du résultat 2022 comme suit :

- Excédent de fonctionnement (002).....81 097.10 €
- Recettes d'investissement (001).....68 167.98 €

- Décision adoptée à l'unanimité

BUDGET ASSAINISSEMENT 2023

Le Maire expose le budget primitif 2023 comme suit :

➤ **Section de fonctionnement**

Dépenses : 174 417.10 € ; Recettes : 174 417.10 €

➤ **Section d'investissement**

Dépenses : 157 385.08 € ; Recettes : 157 385.08 €

- Décision adoptée à l'unanimité

TRAVAUX SUR RESEAU ASSAINISSEMENT

Le Maire expose un devis de l'entreprise COLAS pour la mise à niveau des tampons du réseau d'assainissement sur la route de Saint Georges pour la somme de 1 078.80 € HT.

- Décision adoptée à l'unanimité

TRAVAUX SUR LE RESEAU D'EAUX PLUVIALES

Le Maire expose un devis de l'entreprise COLAS pour la pose, route de Saint Georges, de buses et création d'un regard de visite sur le réseau d'eaux pluviales pour la somme de 4 092.38 € HT.

- Décision adoptée à l'unanimité

PAIEMENT DE FACTURES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET DE LA COMMUNE 2023

Le Maire expose la facture d'investissement à mandater :

France BARNUM.....778.33 € HT

- Décision adoptée à l'unanimité

FIXATION DU TARIF DE VENTE DE LA MAISON 12 RUE CHAUDE

Le Maire expose que la maison sise 12 rue Chaude peut être vendue et propose un montant de 280 000 €.

- Décision adoptée à l'unanimité

AFFAIRES DIVERSES

• **Terrains Impasse Mercier**

Le Maire informe que les deux lots restant (A et B) sont en cours d'acquisition. Les compromis de vente seront signés prochainement.

Un permis de construire a été déposé pour le lot C

• **Défense incendie au hameau de l'Orme**

Le Maire informe que le propriétaire du terrain envisagé et situé au hameau de l'Orme ne souhaite pas vendre une partie de sa parcelle pour installer une bâche pour lutter contre les incendies.

• **Projet d'animation lors du vide-greniers**

Le Maire reprend le projet exposé par M. GUEUDET concernant l'animation lors du vide-greniers du 2 avril 2023 durant la restauration.

Le coût de la SACEM (55 €) sera pris en charge par l'association des Amis de l'Ecole.

- **Verdissement de la façade de l'Eglise**

Le Maire informe que la façade de l'Eglise verdit malgré l'application en 2022 d'un traitement spécifique. Une autre solution se proposee par le fournisseur.

- **Boulangerie de Brannay**

Le Maire informe d'une conversation avec la boulangère de Brannay après le sondage paru sur Potins de Sens au sujet de la mise en place prochaine d'un distributeur de pain à Villebougis. Aucun sondage n'a été effectué par la mairie.

Le Maire informe que c'est uniquement une rumeur. Aucun projet n'est en cours de discussion.

- **Organisation de la fête nationale**

Le Maire informe que cette manifestation se déroulera après le 14 juillet.

- **Broyeur rotatif**

Le Maire expose qu'un broyeur rotatif permettrait, plus aisément, la tonte du terrain de foot et des chemins ruraux. Cet accessoire s'élève à 2 089.00 € HT.

- **Décision de la subvention pour l'acquisition du nouveau hangar communal et les travaux**

Le Maire informe que la préfecture de l'Yonne a alloué une subvention de 41 883.00 €

La séance est levée à 22 h 40

Marcel MILACHON,
Maire